Utilisations des paysages

Le paysage n'est pas seulement le décor de nos vies quotidiennes et de nos contemplations fugaces, il est en permanence, et de multiple façon, utilisé par les acteurs sociaux. Le paysage est ainsi réglementé, vendu, consommé. Il est aussi fréquemment convoqué dans le discours des politiciens, des marchands et des amuseurs, souvent avec le dangereux implicite de l'évidence. Il est désormais présent dans tous les domaines de la vie sociale et apparaît sur des supports de plus en plus nombreux : photographies, télévision, publicités, et même affiches électorales ! Chaque individu peut tour à tour se livrer à plusieurs types d'utilisation du paysage ; pourtant, celui-ci est rarement objet de réflexion de fond. Certaines de ces utilisations peuvent être clairement identifiées et intégrées à une réflexion géographique.

Le rôle de l'art pictural dans l'émergence du paysage est fondamental ; le fait d'étudier les codes que chaque artiste utilise pour « donner à voir » peut fournir une véritable pédagogie du regard. La splendide série des « Meules » de Claude Monnet pousse à prendre grand souci des variations de lumière qui changent les objets ! « Antibes, effets d'après-midi », du même auteur, pose clairement le problème des constructions déformées qui montrent mieux que la vue réaliste les rapports des objets dans l'espace. Enfin, Jean Dubuffet dans « La campagne heureuse » ou dans « La route aux hommes » passe du tableau spectacle à une représentation qui combine la vue du dedans et la vue du dessus, ce qui est précisément le problème du géographe !

L'utilisation du paysage par le commerce et le marketing le dote de différents types de statuts.

- Le paysage peut être un produit à part entière, ainsi pour le tourisme qui privilégie les sites remarquables, les grands espaces « naturels » de la planète, les itinéraires mythiques.
- Le paysage est aussi une aménité qui occasionne une plus-value. Que ce soit pour la villégiature ou l'habitat principal, une belle vue (Baie des Anges, Cervin, Central Park, jardins de la Mamounia) valorise les désirs et les tarifs.
- Le paysage peut enfin être une pure connotation ou un symbole : il fait vendre bijoux, cosmétiques, automobiles … et plus spécialement produits des terroirs. Le paysage est ici consommé en même temps que le produit et l'identification atteint son maximum avec des aliments à forte charge symbolique : le vin, le fromage, l'huile d'olive…

La gestion du territoire a longtemps ignoré le paysage ; il faut attendre en France les années 90, pour voir apparaître plusieurs textes lui faisant référence de manière explicite et opératoires (loi paysage 1993). Au même moment se développent les inventaires, atlas et observatoires du paysage, censés faire un état des lieux et fournir des instruments de suivi temporel. Les textes régissant les études d'impact prévoient désormais une composante paysagère : ils interpellent la communauté

scientifique afin qu'elle fournisse concepts, méthodes et technique (systèmes d'information paysagère, cartographies, définition d'unités éco-paysagères ou de séquences d'évolution). Il s'agit de gérer en fonction de tous les types de consommateurs : le « traverseur » qui passe et perçoit à grande vitesse, le « contemplateur » attiré surtout par les vues panoramiques, l' « excursionniste » qui explore la trame du tissu paysager, l'incursionniste immergé au cœur de la matière paysagère.

Le marché des images

Paysage et produit : lequel fait vendre l'autre ?

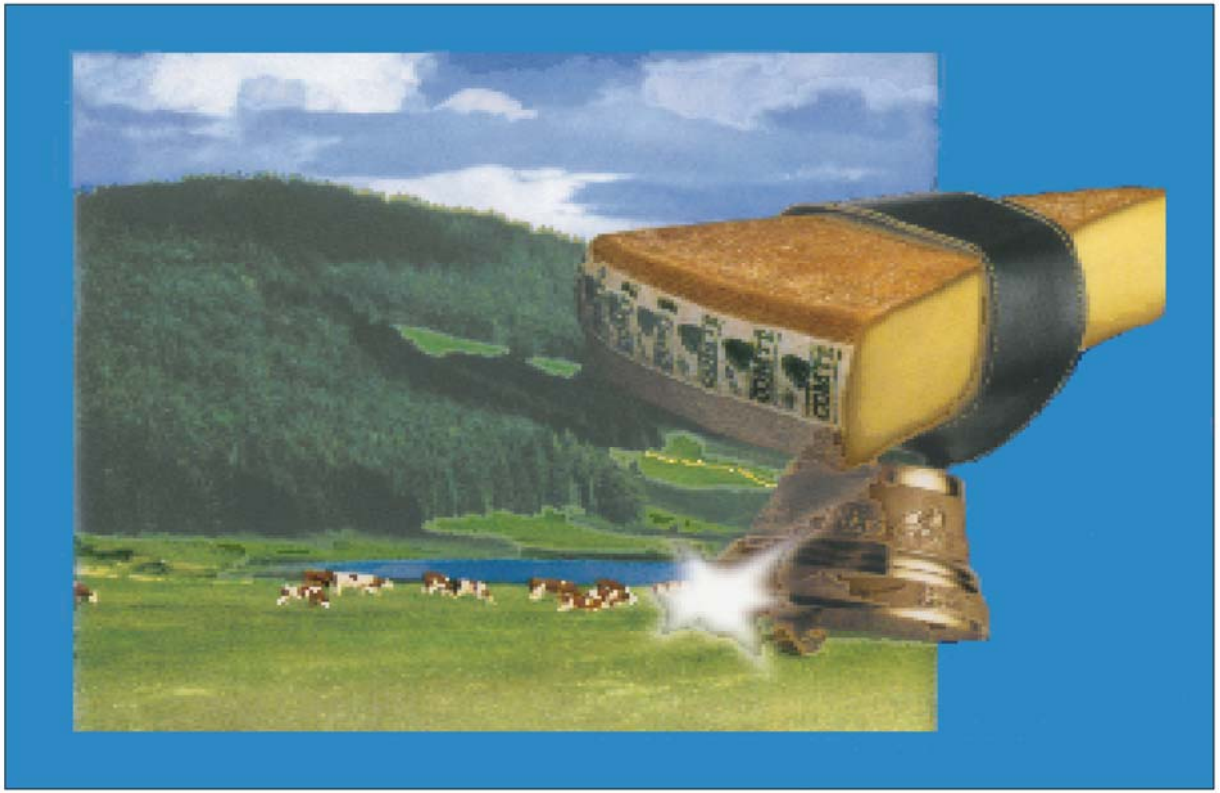

Ici, le lien entre le paysage du Jura et le comté qu'on y produit est légitime. Le vrai paysage jurassien avec ses forêts, ses prairies, ses lacs et ses vaches montbéliardes ne peut fournir qu'un fromage authentique ; manger beaucoup de bon comté donne furieusement envie de visiter le Jura !

Constituer un système d'information paysager (1/2) :
D'abord rassembler et ordonner l'information …

Modèle Numérique de Terrain

– Couverture systématique de l'espace par des cotes d'altitude

– Mailles variables : par exemple, une valeur tous les 50 m …

Images satellite

– Images de base

– Images avec classification spécialisée

– Cartographies élaborées à partir des images : par exemple CORINE LAND COVER …

– Toutes ces sources peuvent (doivent !) être connectées.

– Leur pertinence est variable selon le niveau d'échelle des questions envisagées.

– Les informations mises en œuvre renseignent sur les territoires, les paysages. Elles permettent aussi de révéler ceux qui sont oubliés, voire niés, et de mettre en évidence les "points noirs".

Terrain

– Relevés d'observations : notes, croquis, collections de photographies éventuellement obtenues par échantillonnage systématique
– Des pratiques variées :
  . le vu courant des habitants
  . le regard plus ciblé du voyageur (traverseur, contempleur, excursionniste, incursionniste)
  . la quête paysagère systématique du chercheur, appliquée aussi bien à un point localisé ou un trajet qu'à un espace étendu
– Des observations qui peuvent être instantanées ou répétées dans le temps pour suivre des cycles saisonniers ou des évolutions de plus longue durée

Documents

– Ressources paysagères :
  . recensées
  . cataloguées, vantées
  . signalées, rendues accessibles
  . classées, protégées
– Documents cartographiques et iconographiques anciens et actuels
– Projets d'aménagement, de promotion paysagère, documents d'urbanisme …
– Inventaires et observatoires des territoires et des milieux
– Enquêtes

Constituer un système d'information paysager (2/2) :
… ensuite, définir des fonctions

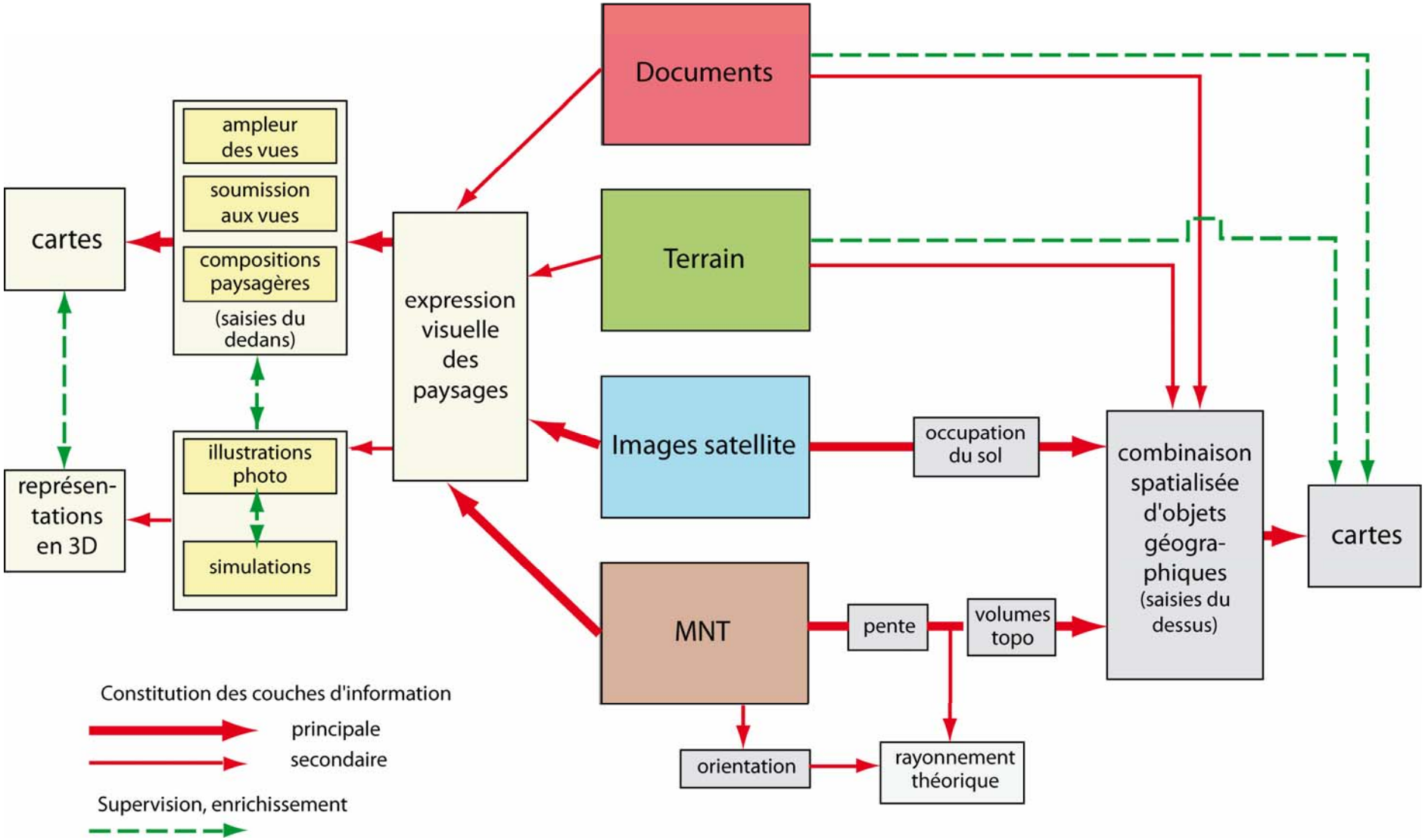

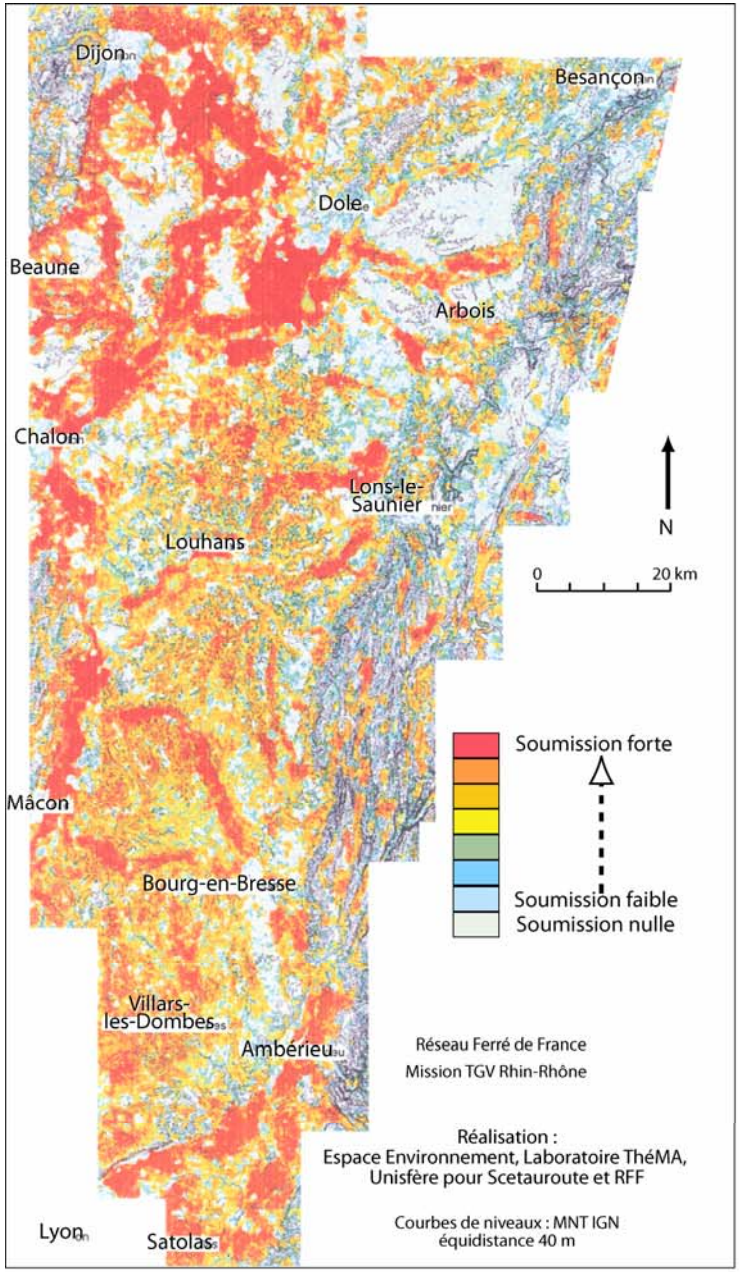

Aider à la décision : les cartes de soumission visuelle (1/2)

D'abord, apprécier la soumission globale …

Le triangle Besançon–Dijon–Lyon concerné par le projet de TGV Rhin-Rhône branche sud (Côtes bourguignones, plaines de Saône, Bresse, Dombes, premiers plateaux du Jura).

Pour apprécier l'impact d'un équipement dans le paysage et éventuellement choisir l'emplacement le plus discret pour l'y installer, il importe d'abord de savoir s'il sera vu et avec quelle intensité. Nous avons développé une technique de cartographie (voir Filière digitale dans Statut spatial du paysage), fondée sur l'appréciation de l'importance avec laquelle chaque point de l'espace est soumis à la vue depuis les autres. Ici, le calcul de la soumission a été effectué depuis chaque point dans un rayon que l'on a choisi de limiter à 3 km.

Dans une première étape, une carte globale de soumission à la vue a été construite. Elle restitue les grands compartiments paysagers définis à l'aide des atlas et des cartes et en précise la sensibilité visuelle qui est surtout fonction des propriétés du milieu : organisation des reliefs et modes d'occupation du sol. Ainsi ressortent les grandes vallées, les espaces agricoles ouverts, largement soumis à la vue, sauf lorsque des forêts importantes les occupent (forêt de Chaux à l'est de Dole ; forêt de Cîteaux au nord-est de Beaune). Dans les zones de collines et de bas-plateaux, les valeurs sont moyennes avec des contrastes de répartition. Les reliefs bordiers, qui offrent beaucoup d'abris, n'ont de valeurs notables qu'en des points bien localisés.

Cette carte complète ainsi utilement l'information concernant le patrimoine réunie par ailleurs (sites classés et inscrits, monuments historiques …). Dans un projet d'équipement tel que la construction d'un TGV, les espaces à forte soumission devront a priori être évités au profit des espaces visuellement plus "absorbants".

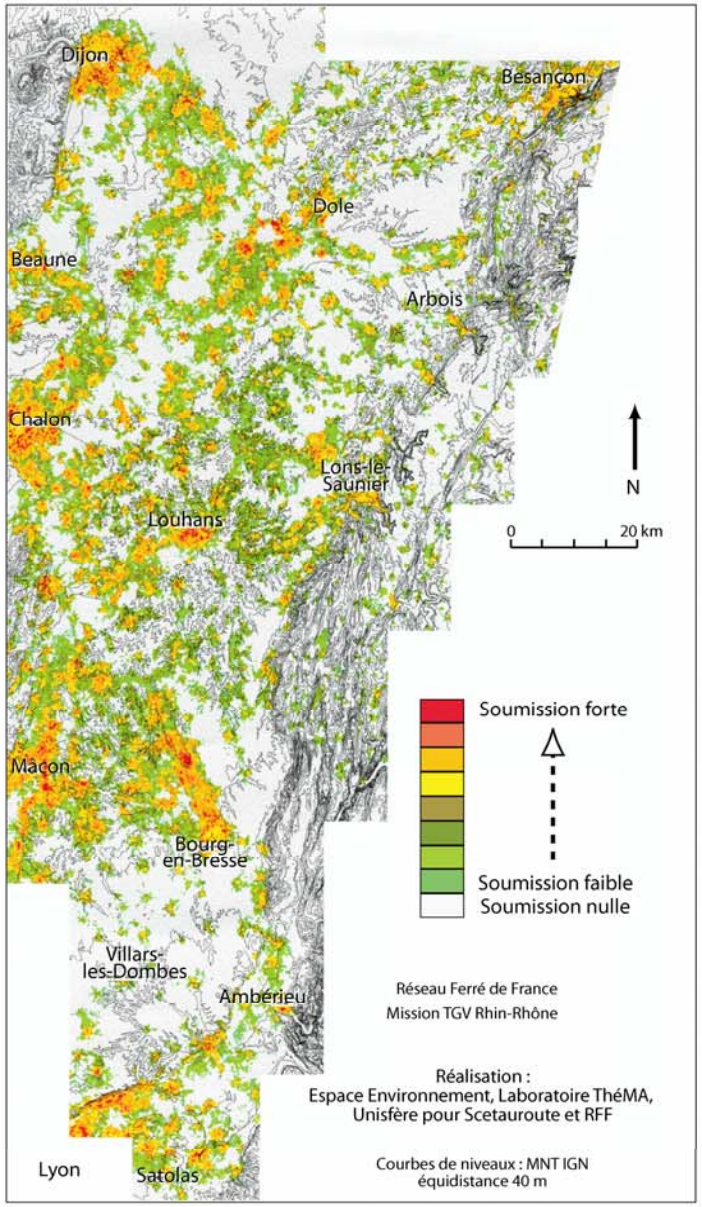

Aider à la décision : les cartes de soumission visuelle (2/2)

… ensuite, rechercher des soumissions plus ciblées ; ici, depuis les zones bâties

Le triangle Besançon–Dijon–Lyon concerné par le projet de TGV Rhin-Rhône branche sud (Côtes bourguignones, plaines de Saône, Bresse, Dombes, premiers plateaux du Jura).

La carte ci-contre a un objectif plus précis : alors que la carte globale ne prenait pas en compte la fréquentation du territoire par ses utilisateurs, celle-là propose une appréciation de la soumission depuis les lieux habités. Ces zones bâties sont reconnues par télédétection à l'aide de données préalablement numérisées. La visibilité est calculée, ici aussi, dans un rayon de 3 km.

Cette carte des soumissions à la vue depuis les constructions apporte un éclairage plus ciblé à l'analyse de la vulnérabilité paysagère des territoires où vivent les futurs riverains d'une nouvelle ligne à définir. La sensibilité visuelle se traduit de manière très différente selon l'organisation de l'habitat : auréoles larges autour des grandes villes, occupation dispersée en Bresse, chapelet de gros bourgs des rives gauches du Doubs et de la Saône, faible densité urbaine des Dombes.

Les conditions locales d'environnement peuvent compter autant que la taille et le nombre d'habitants de l'agglomération pour déterminer l'enveloppe sensible. Ainsi, Lons-le-Saunier, bâti dans une niche topographique, a un risque de vue moins grand que les gros bourgs ruraux de la plaine agricole entre Dijon et Dole.

Ce nouveau plan d'information fournit une véritable géographie du visible. Pour la future ligne TGV, il permet d'esquisser des itinéraires qui éviteront au maximum le champ visuel des populations résidentes.

Présenter des séquences d'évolution paysagère

Qu'en est-il de la fermeture des paysages ?

Chapelle-des-Bois, Doubs, vue depuis la route des Rousses, au sud-ouest du village, cadrage et focale identiques pour les 3 images

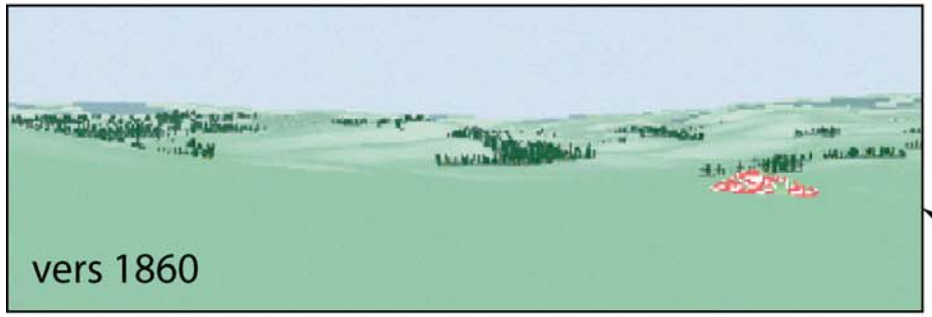

L'état passé du paysage est reconstitué à partir des cadastres anciens.

Ce paysage d'aujourd'hui est construit à partir du MNT, de Corine Land-cover et d'observations de terrain.

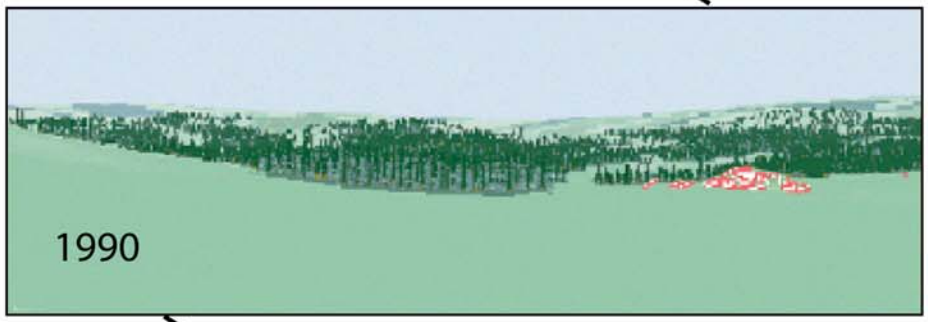

L'extrapolation dans un futur lointain d'intentions exprimées dans des enquêtes récentes sur l'usage prévu du sol (recul ou abandon de l'exploitation) aboutit à une fermeture quasi complète du paysage … mais

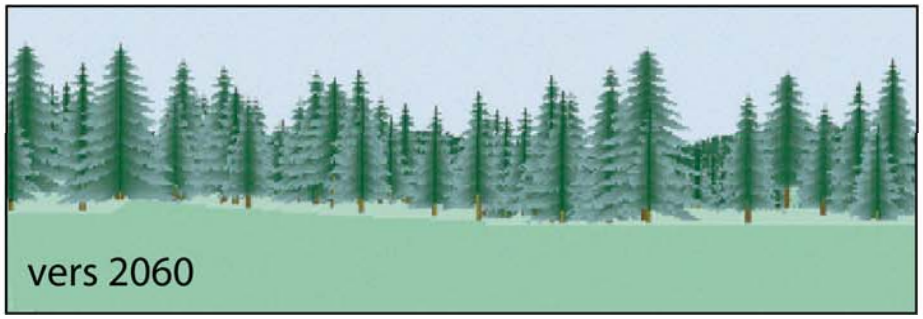

Définir des unités éco-paysagères

- Site à oiseaux en falaise
- Site à oiseaux saturé d'eau
- Toundra épaisse à mousses sur terrasse marine
- Toundra continue sur terrasse marine ou sur versant
- Toundra discontinue sur terrasse marine
- Versant, plaine d'épandage torrentiel ou moraine gagnés par la végétation
- Milieu humide avec végétation et sol instable (effet du gel, glissement)
- Milieu humide à sol nu sur moraine ou plaine d'épandage torrentiel
- Milieu sec à sol nu sur moraine ou plaine d'épandage torrentiel
- Milieu composite et instable (effet du gel, glissement)
- Paysage minéral de galets et de roches fragmentées par le gel
- Paysage minéral très sec de galets et de roches fragmentées par le gel (désert polaire extrême)

Du blanc au gris soutenu : glace, eau, ombre

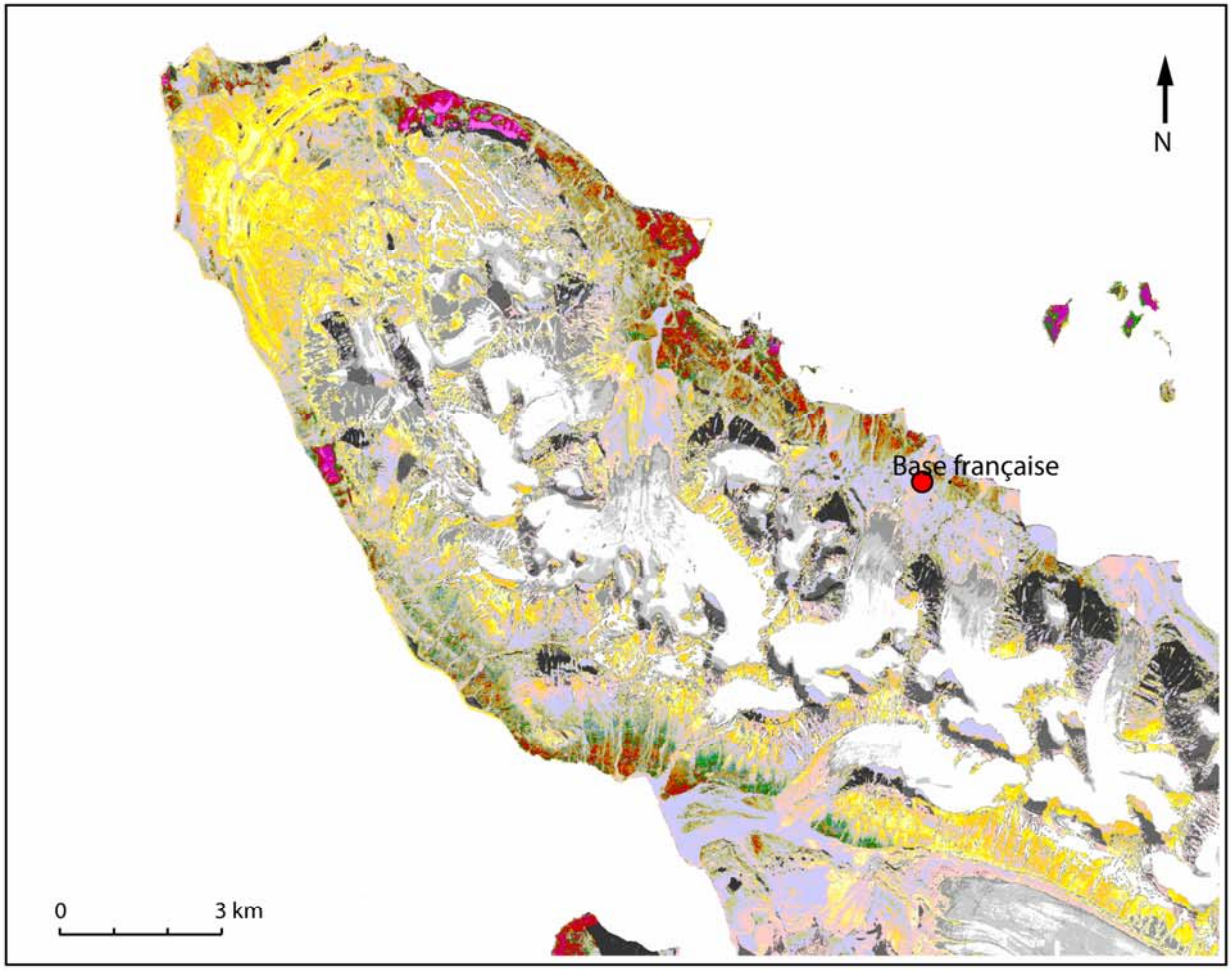

Presqu'île de Brøgger (Svalbard) 79° N, d'après une image satellite SPOT de 1993

La confrontation des observations au sol et des données de l'image satellite permet de caractériser des unités éco-paysagères qui dressent un état des lieux instantané.
La physionomie et le fonctionnement de ces unités se transforment en réaction à des modifications climatiques, entre autres. Des cartographies successives doivent permettre de suivre ces évolutions.

"Quantifier" le paysage au long d'un itinéraire (1/2) : un protocole d'étude systématique

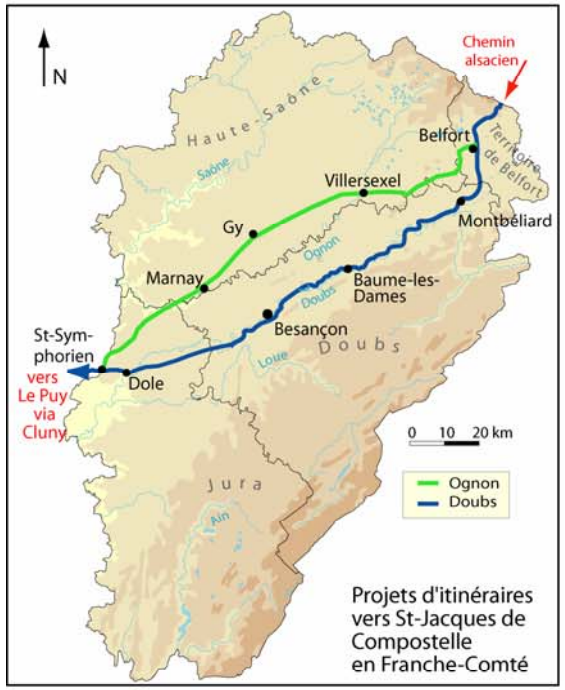

Les chemins de Compostelle connaissent un engouement certain : le Conseil de l'Europe en stimule le développement. La Franche-Comté a été sollicitée pour proposer une traversée NE-SO de la région qui relierait les chemins développés récemment par l'Alsace et la Bourgogne en direction du Puy-en-Velay. Entre histoire et nature, deux tracés ont été retenus : la voie de la vallée du Doubs et celle de l'Ognon.

S'il est relativement facile de donner les critères physiques (longueur, dénivelée, profil en long) de chaque chemin, il est moins aisé de comparer les paysages traversés au sein d'une région que l'image satellite semble présenter comme homogène.

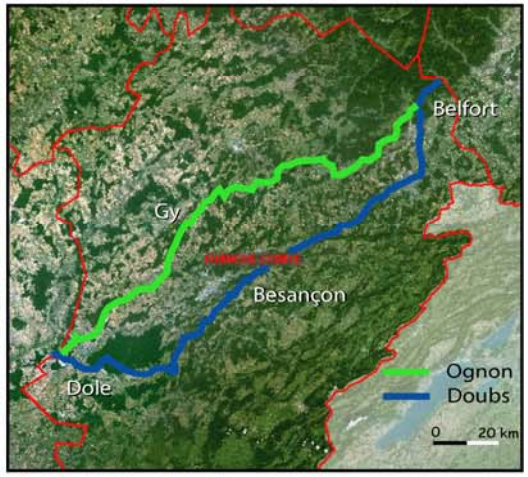

Il s'agit ici d'apprécier la variation des paysages qui rythme la marche et peut la rendre agréable ou fastidieuse.

L'enquête paysagère a été réalisée de façon concomitante sur les deux itinéraires, par un échantillonnage photographique réalisé en se plaçant dans la situation de l'utilisateur : le paysage a été saisi tel qu'il s'offre à la vue du piéton marchant vers Compostelle, soit dans le sens est-ouest.

La collection des images recueillies concerne 102 points pour la voie du Doubs et 94 pour celle de l'Ognon.

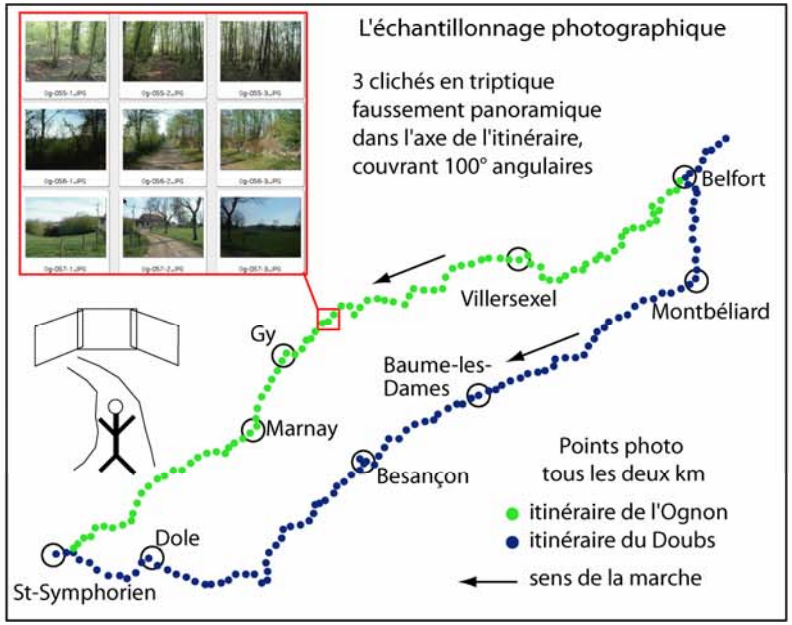

"Quantifier" le paysage au long d'un itinéraire (2/2) : des répartitions contrastées des types de paysage

Typologie des clichés de paysage entre Belfort et St-Symphorien

1. immersion en forêt

2. forêt plus ou moins ouverte

3. prairie – bosquet - forêt

4. plateau - relief - prairie - forêt

5. plateau dégagé plat

6. rivière ou canal – relief

7. rivière ou canal – plat

8. habitat dans la nature

9. vers le périurbain

10. immersion dans l'habitat

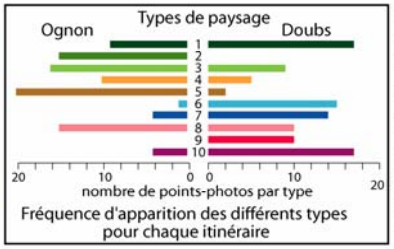

Fréquence d'apparition des différents types pour chaque itinéraire

À partir de l'analyse de chaque triptique considéré comme un ensemble, on réalise une typologie des paysages rencontrés ; elle est fondée sur les objets (forêts, culture, village, eau...) et sur la scénographie (ouvert, fermé, composite...). On dégage ainsi dix types du plus "naturel" (immersion en forêt) au plus "anthropisé" (immersion dans l'habitat).

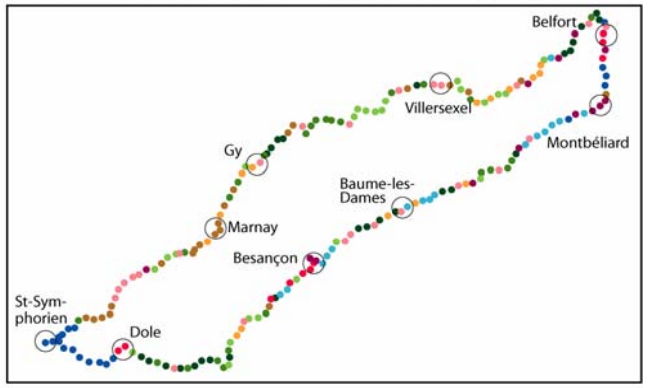

Un comptage des occurrences permet de caractériser globalement les deux itinéraires représentatifs de ce qui est attendu en Franche-Comté.

Celui de l'Ognon apparaît plus "naturel", marqué par des horizons ouverts, le poids des arbres en forêts ou en bosquets, et un habitat plutôt clairsemé.

Pour celui du Doubs s'imposent la présence de la rivière et du canal, les marques beaucoup plus abondantes de l'urbanisation, l'étendue et la variété de la forêt de Chaux. La vallée accroît l'importance des reliefs.

La surimposition du profil en long permet d'intégrer les variations d'altitude qui viennent enrichir les rythmes de succession des paysages. L'itinéraire de l'Ognon, plus distant de la rivière, semble nettement plus rythmé que celui du Doubs, pour lequel les longues séquences en fond de vallée ne sont coupées que par quelques montées vers les hauts de versants.

Tout cela, nature des vues, contrastes de l'une à l'autre et variations d'altitude, doit être pris en compte dans la création d'itinéraires attrayants pour le marcheur.

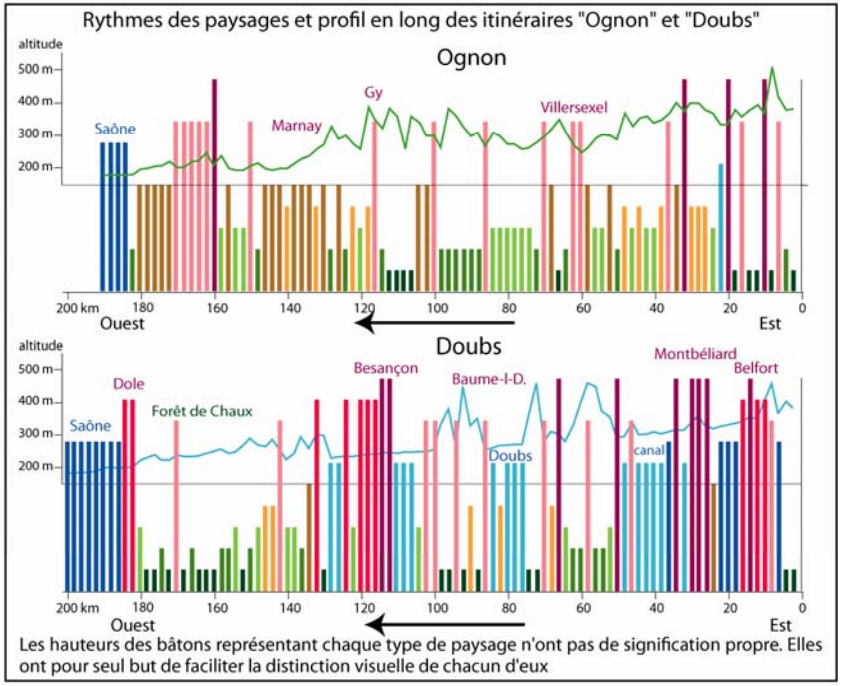

Les hauteurs des bâtons représentant chaque type de paysage n'ont pas de signification propre. Elles ont pour seul but de faciliter la distinction visuelle de chacun d'eux